

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**

**Examen et  
vote du  
budget primitif  
2022 – budget  
annexe  
Lotissement de  
Bahours**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 5 Avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq du mois d'avril, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 29  
▪ représentés : 4  
▪ absent : 0

**Etaient présents** : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**29 mars 2022**

**Par procuration** : Madame Catherine THUIN (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Madame Catherine COUDERC (Monsieur François ROBIN), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Madame Stéphanie MAURIN (Madame Betty ZAMPIELLO, Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :  
12 avril 2022

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Le Conseil Municipal :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2112-1,

**VU** le compte rendu du débat sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé à la séance du Conseil Municipal du 22 février 2022,

**VU** le projet de budget primitif du budget annexe « Lotissement de Bahours » présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2022 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

- Investissement : ..... 250 000,00 €  
- Fonctionnement : ..... 496 372,00 €

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Après en avoir délibéré, avec 29 voix pour et 4 voix contre, **APPROUVE** le budget primitif du budget annexe « Lotissement de Bahours » de l'exercice 2022 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits.

Pour extrait conforme,  
Mende, le 7 avril 2022  
Le Maire,  
Laurent SUAU

#signature#